

J-2 VOTER

c'est participer aux choix et décisions de notre mutuelle

VOTEZ POUR LES CANDIDATS SOUTENUS PAR LE SYNDICAT UNIFIÉ-UNSA

Dans un **contexte de plus en plus difficile** pour le système de santé en France...

Très peu de salariés en France bénéficient d'une complémentaire santé qui leur est spécialement dédiée. **Très peu d'adhérents de mutuelles** peuvent désigner leurs représentants en proximité, des collègues en l'occurrence.

C'est le cas pour BPCE Mutuelle, **une complémentaire santé à but non lucratif** qui, depuis plus de 100 ans, n'existe que pour les salariés et retraités du Groupe.

Il est donc primordial de voter pour choisir vos délégués, celles et ceux qui participeront à la gouvernance de notre mutuelle, aux décisions stratégiques qui engendreront les prestations, les services et la tarification...

Continuez de **faire confiance aux candidats soutenus par le Syndicat Unifié-Unsa** qui **préside aux destinées de notre Mutuelle depuis plus de 30 ans.**

VOUS APPRÉCIEZ L'OFFRE BPCE MUTUELLE

- un haut niveau de garanties
- un des meilleurs rapport qualité-prix du marché
- de très nombreux services du quotidien
- une redistribution des résultats aux adhérents
- des dispositifs d'aides sociales et de solidarité
- la seule mutuelle certifiée AFNOR Relation client



AGIR POUR CONSTRUIRE, L'ENGAGEMENT SYNDICAT UNIFIÉ-UNSA !

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX 31 MARS AU 18 AVRIL : www.bpcemutuelle.webvote.fr